

FLASH USD-FO – SPÉCIAL CORONAVIRUS AUDIO-RÉUNION DU 30 MARS 2020

Une 11^e audio-réunion sur l'épidémie de Coronavirus s'est tenue ce jour entre la directrice générale, certains de ses collaborateurs et les représentants des personnels.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

Ordre du jour :

- RH,
- PCA (activité SU, matériel, dédouanement, soutien aux entreprises),
- Divers

1/ RH

- **Chiffres** : évolution plus positive. Moins de quatorzaines et de malades présumés.

- **TaM** : période d'inscription achevée depuis le 24 mars. Travail en cours avec RH3. Repartir sur la campagne des postes à profil au TaM et hors TaM à compter de cette semaine et jusqu'à fin avril environ pour prononcer les affectations. Entretiens uniquement téléphoniques.

↳ Quid des rapprochements de conjoints pour les collègues dont le/la conjoint(e) est en CDD ou en intérim (non renouvelé pendant la crise) ? RH : attestation de l'employeur acceptable. Toutes les situations seront regardées.

- **Problématiques de l'affectation des IE et des IPIS (report du TA de DSD2)** : réflexion en cours. À suivre.

- **Paris-spécial** : recensement en cours pour identifier en particulier les agents mobiles sans mission, problématique des agents souhaitant retourner chez pour être confinés en famille, ceux qui ne le souhaitent pas car un membre du foyer est infecté, etc. Pour les sans missions : identifier les sites en manque d'effectifs pour les affecter en tenant compte de leur résidence familiale.

- **Stagiaires AC** : développement de formations en ligne (hors Mélusine, actuellement suspendue). Plate-forme dédiée.

- **Paie d'avril** : basée sur les éléments connus dans le SI de la douane. On reconduit donc la paie de mars, hors éléments ponctuels variables d'un mois sur l'autre (heures de nuit, astreintes, jour de carence, etc.). A priori, pas de difficultés majeures pour les agents AG/CO. Pour les autres, dont la part de l'indemnitaire est supérieur à 20 % de la paie, un système d'acomptes sera mis en place avec régularisation en sortie de confinement (paie de juillet?). Communication spécifique à venir dans le prochain Flash agents (+ une instruction administrative plus précise).

FORCE OUVRIÈRE

N.B. : l'acompte n'apparaîtra pas en tant que tel sur la fiche de paie. Donc le montant figurant sur la fiche de paie ne correspondra pas à celui versé sur le compte en banque de l'agent, a priori en 2 versements différents.

- **Sortie de « quatorzaine »** : a priori, à l'instar de l'entrée, la sortie doit être validée par le médecin de prévention.

- **Masques** : 95 000 réquisitionnés à La Rochelle pour les personnels de santé (bien que périmés). La DGS a validé l'utilisation de masques périmés (sous réserve de vérifications techniques). Pont aérien en place : premier arrivage ce jour pour les MEF donc pour les douaniers (distribution dans la semaine).

N.B. : le virus n'étant pas en suspension dans l'air, la capacité de filtrage des masques FFP2 n'est pas celle qui est recherchée.

- **Fret express et postal** : document technique à venir. Fiche sur les « mesures barrières », dont la distanciation sociale, le recours possible aux masques (avec consignes de port et d'élimination), les conditions d'utilisation des gants. Seront ajoutées les règles et modalités de nettoyage des locaux, des appareils et objets en utilisation collective (informatique, etc).

- **Nettoyage dans les immeubles de La Masse des douanes** : pas d'information de la DG qui va donc se renseigner.

- **Nettoyage des locaux** : consigne générale à venir pour que la dotation soit prise en charge par le budget des DI.

- **Situation critique de plusieurs bureaux ou brigades** : Outre Saint-Louis autoroute, la situation de la BSE de Pontarlier est également critique : à la Ferrière-sous-Jougne, contacts directs des chauffeurs routiers avec les agents, mise en place de mesures d'urgence (parois de fortune en plexiglass...). Problème d'accès à un point d'eau. DG : situation sanitaire effectivement dégradée, en plus de celle des chauffeurs routiers. Point d'étape à venir avec la DI concernée.

2/ PCA

2.1 – SURVEILLANCE

- **Rappel de l'instruction sur les axes de contrôle et la note sur le fret express (adressée aux services cet après-midi)** : rappel des règles de protection à respecter, du recours aux masques, du cadre d'action du service en fonction des disponibilités (y compris des services judiciaires pour que le contrôle puisse aller à son terme).

- **Note sur la cote de service** : quelques problèmes dans certains services notamment sur la comptabilisation des heures (faute d'ajustements) et donc sur les RC (risque de déficit en suite de confinement).

- **Problématique des RC avec les jours fériés à venir** : risque de pénalisation des agents confinés.

- **MDC et paiement de certaines primes (marins et maîtres-de-chiens)** :

FORCE OUVRIÈRE

↳ Sur les questions techniques, actionner le réseau des référents Mathieu. Ne pas confondre ces questions avec les questions de fond ou de principe : ni perte, ni gain en matière d'heures d'avances, de RH, RC, etc.

↳ Sur les RC : réflexion en cours entre Réseau et RH. Solution en cours d'expertise. Note à venir.

↳ RIG : une partie prise en charge par Mathieu. Pour les autres, à voir en lien avec le point RH ci-dessus.

- **Reconnaissance des agents en service dans la période** : risque réel personnel et pour leur famille (et pas uniquement, bien sûr, pour les agents de la branche de la Surveillance). DG : ne pas léser, en effet, les personnels. Réflexion au-delà du seul cadre directionnel. 31 mars : échanges à venir entre la DG et le SG. A ceci s'ajoute la question de la prise en charge des frais de repas (expertise en cours avec la DGFIP).

2.2 – Les SCL : il y a bien un PCA spécifique, vu en lien avec la SD JCF. Transmission prochaine aux OS. Recours au télétravail, sous réserve de déplacements urgents.

2.3 – Les agents des PGP contraints à se déplacer pour assurer la continuité du service : quid du recours au télétravail pour éviter le présentiel quotidien de certains agents dans les services dont les effectifs sont de fait réduits ? Pas de réponse pour le moment de l'administration qui va donc revoir le point avec les DI.

2.4 – Problématique des agents dépourvus de matériels informatiques ou de téléphones portables : situation identifiée, en partie, pour doter les agents de matériels encore disponibles.

2.5 – Note globale sur la LCF : finalisée. Communiquée aux DI. Maintien des missions LCF sur plusieurs vecteurs (cf. point supra sur le fret express, notamment). Pas d'abandon de vecteurs mais avec un certain nombre de conditions.

2.6 – RI : Impact de la dernière note. Accroissement de la charge de travail confirmée par les DI. Réflexion sur l'organisation du travail, la priorisation des missions et la possibilité de télétravailler tout ou partie des tâches supplémentaires. L'USD-FO vient de saisir par écrit la direction générale sur cet aspect du PCA, mais aussi sur d'autres points.

2.7. - Dédouanement

- **Rôle de la douane et de ses agents dans les importations en cours de masques souligné par le ministre**

- **Contrôle des normes** : contrôle traditionnel mais les normes acceptées sont plus larges (après consultation de la direction générale du travail et de la direction générale de la santé). Les importations sont bloquées en l'absence d'attestation d'équivalence de normes ou de possibilité d'apporter cette preuve par l'importateur.



FORCE OUVRIÈRE

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : 1er avril 2020 à 16 h 00.

#RestezChezVous

(si vous n'êtes pas tenus de sortir pour des raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées)

La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.